

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille dix-sept

le vendredi 7 avril, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

DATE DE LA CONVOCATION

le 30 mars 2017

Étaient présents : Jean-Pierre KOËGLER, Jean-Baptiste MÉRILLOT, Nicolas GETE, Céline PICHON, Daniel BERTOCCHI, Gérard PIANET.

DATE D’AFFICHAGE

le 12 avril 2017

Étai(en)t excusé(s) : Andgeline OZEREE (pouvoir à Jean-Pierre KOËGLER), Jacques GRANGEREAU (pouvoir à Jean-Baptiste MÉRILLOT), Alexis MURA (pouvoir à Daniel BERTOCCHI à), Annick VACELET (pouvoir à Nicolas GETE).

Était absent :

Est désignée Secrétaire de séance : Gérard PIANET.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Vote des taxes.

Le Maire rappelle à l'Assemblée que, le montant des bases, de 2017, sont celles attribuées par l'État, en fin d'année et non celles qui ont servi pour la préparation du budget 2016. Ces bases sont en diminution (- 1,206 %).

n° 2017 - 11

Taxes	Bases 2016	Taux	Produits fiscal 2016	Bases 2017	Taux	Produits fiscal 2017
d'habitation	138 500 135 393	8,47%	11 731 (prévu) 11 468 (réalisé)	136 100	8,47%	11 528
foncière (bâti)	84 200 84 291	20,80%	17 514 (prévu) 17 533 (réalisé)	81 800	20,80%	17 014
foncière (non bâti)	39 500 39 607	29,08%	11 487 (prévu) 11 518 (réalisé) 40 731 (produit prévu) 40 518 (produit réel)	39 700	29,08%	11 545 40 087

Après en avoir délibéré,


**LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'UNANIMITÉ,**

- DÉCIDE de ne pas augmenter le taux des différentes taxes.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture, l

les an, mois et jour que dessus,

Le Maire



Jean-Pierre KOËGLER

